



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023





Sommaire

P6
Notre histoire

P8
Notre vision

P10
Notre mission

P10
Notre ambition

P10
Nos engagements pour 2023

P12
Nos atouts

P22
Nos actions

P26
Nos évolutions

P34
Nos contributions

P40
Nos engagements sociétaux



Gérard Mongereau

Président du GIMS



En 2023, notre conseil d'administration acteur incontournable d'une année riche en projets et pleine de dynamisme !

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli le service de santé interbancaire et je salue le fait que les négociations ont abouti et ont permis ce rapprochement.

Je profite de cette occasion pour remercier au nom de tous les administrateurs toute l'équipe de direction : son Directeur Général, Humberto Miranda, la Directrice médico-technique, le Dr Anne Landi, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices qui permettent de construire au quotidien le développement de notre service de santé au travail.

Je salue l'excellente complicité que nous entretenons avec l'équipe de direction. Une entente et une proximité nous permettant d'être solidaire dans le développement du projet de service. Je remercie particulièrement notre Vice-Président, Laurent Roubin, qui pilote la Commission Stratégie, et produit de nombreuses idées.

Notre Président Délégué, Gilbert Derderian, pour ses conseils avisés et son apport de nombreux amendements au Règlement intérieur.

Notre Secrétaire, Pierre Allary, que nous sollicitons constamment pour ses écrits et sa sagesse. Notre Trésorière, Marie-Christine Surget, qui veille au rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé. Et la Présidente de la Commission de Contrôle, Véronique Alabiso, qui assure la vérification de l'ensemble de nos procédures.

Bien entendu, je n'oublie pas de souligner l'implication de l'ensemble des administrateurs - qu'ils soient du collège salarial ou du collège patronal - dont la grande majorité des votes sont effectués à l'unanimité. Le meilleur exemple de ce consensus étant le vote pour notre participation au salon « Made in PME » (prévu en avril 2024) permettant à notre service de santé d'acquiescer de la visibilité, de la lisibilité et du développement nécessaire à notre pérennité.

Enfin, je remercie les représentants du CSE pour leur collaboration dans cette manifestation importante pour notre développement.

Gérard Mongereau

Humberto Miranda

Directeur Général du GIMS



J'ai toujours soutenu que « manager c'est permettre », et c'est ainsi que l'ADN du GIMS se construit et se développe au fil des années. Tout cela est possible grâce à un alignement parfait de toutes les instances de gouvernance et la confiance accordée par notre président Gérard Mongereau.

Notre CA, notre Commission de contrôle, notre CSE, notre CMT sont engagés avec un niveau de professionnalisme peu commun. Le GIMS est aujourd'hui l'affaire de tous et la préoccupation de chacun d'entre nous, et c'est ensemble que nous avancerons vers le destin qui nous est réservé en partageant notre vision et les succès issus du travail collaboratif.

Les résultats de cette année parlent d'eux-mêmes tant les projets furent nombreux, structurants et dans le seul but d'améliorer le quotidien de nos collaborateurs afin que nous puissions servir au mieux nos entreprises adhérentes et les salariés qui nous sont confiés.

Désormais c'est vers l'avenir que je nous invite à regarder afin que nous puissions construire ensemble cette nouvelle phase qui se présente déjà.

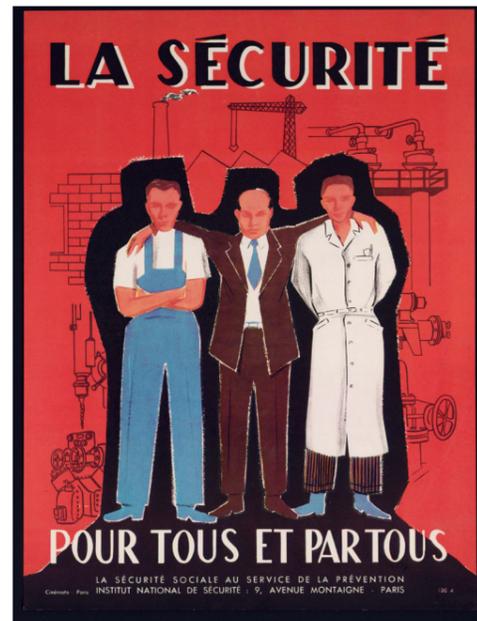
Les nouvelles technologies contribueront à faciliter notre quotidien afin de nous permettre d'être plus efficaces et d'améliorer le niveau de service auprès de nos adhérents, le traitement de la donnée deviendra un enjeu de développement, la pluridisciplinarité de nos équipes contribuera à répondre quotidiennement à une approche adaptée de la prévention et de la santé au travail nécessaire à l'accompagnement de la croissance de nos adhérents.

Enfin, au-delà du GIMS, nous sommes un groupe constitué de CAIRE13 et de la Fondation GIMS dont les destins sont profondément liés par la même vocation au service des étudiants, des salariés, des dirigeants, des travailleurs indépendants et au bénéfice du collectif.

Humberto Miranda

1946

Le 11 octobre, une loi pose les fondements d'une institution originale en légalisant pour la première fois en Europe la médecine du travail, pour lui assigner une fonction médicale strictement préventive. L'évolution de cette loi et des décrets d'application qui l'étendent imposent la médecine du travail à toutes les entreprises privées au bénéfice de leurs salariés.



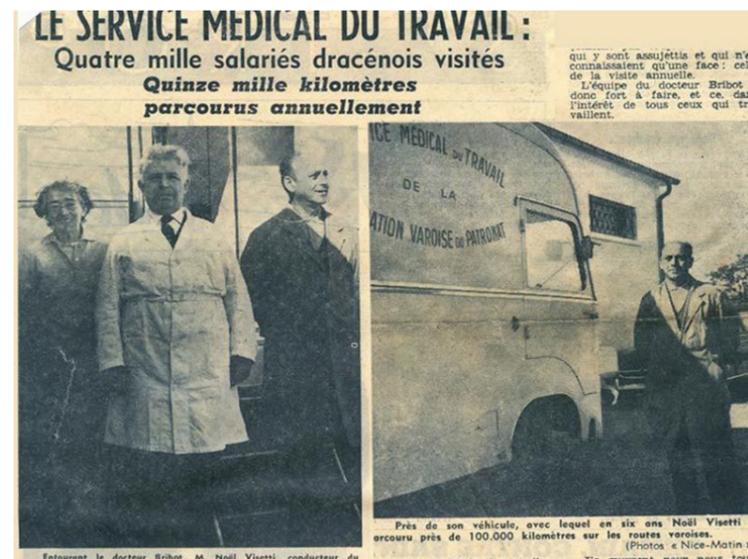
Notre histoire

1948

Le GIMS est créé à Marseille par Albert Mouren, pharmacien, en collaboration avec la fédération des syndicats commerciaux et industriels, futur SOCIAM.

Le GIMS est une association loi 1901 dont le dépôt légal date de décembre 1948 sous le nom de Groupement Interprofessionnel Médico-Social. Historiquement, le GIMS a toujours été le partenaire privilégié des petites entreprises, des artisans et des commerçants.

Placé sous tutelle du ministère du Travail, le GIMS est soumis tous les cinq ans au renouvellement de ses agréments.



1950-60

Le GIMS a démarré très modestement, avec un seul cabinet médical en centre-ville et un seul médecin. Au cours de ces années, le développement du GIMS s'est réalisé avec des centres médicaux mobiles.



1970

Le GIMS possédait une flotte de 6 camions. Cependant, sous la pression des adhérents soucieux d'améliorer la qualité de ses services et afin d'être au mieux implanté dans le tissu économique, le GIMS décide de multiplier des centres de visite fixes et s'implanter sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône.

Aujourd'hui, le GIMS c'est :
75 ans d'expérience au service de 18 000 entreprises et de leurs 180 000 salariés.
 Avec ses 12 centres médicaux, le groupement couvre une grande partie des Bouches-du-Rhône.

Notre vision

Contribuer à la modernisation
de la prévention et la santé au travail par le biais
des nouvelles technologies.

Afin que les acteurs économiques puissent améliorer leurs performances
tout en préservant la plus précieuse des richesses
qu'est la personne humaine.



*"Les nouvelles technologies contribueront
à faciliter notre quotidien afin de nous permettre d'être
plus efficaces et d'améliorer le niveau de service
auprès de nos adhérents."*

Humerto Miranda
Directeur Général du GIMS

Notre mission, notre ambition, nos engagements pour les grands enjeux de la prévention et de la santé au travail.

Notre mission

Développer la prévention primaire, favoriser l'action collective et agir sur les risques professionnels prioritaires.

La médecine du travail est une médecine exclusivement préventive. Sa mission principale est d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'une politique d'évaluation, de prévention et de maîtrise des risques professionnels. Comme d'assurer le suivi individuel de tous les acteurs de l'entreprise, tout en menant des actions afin de prévenir la désinsertion professionnelle.

Une approche globale de la santé des travailleurs est ainsi favorisée, y compris pour les personnes en situation de handicap, et ce toujours dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.

La loi du 2 août 2021 élargit les missions des services de prévention et de santé au travail avec des actions comme la sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive, des campagnes de vaccination, ou la création d'un volet santé travail dans le dossier médical partagé de chacun.

“ **La construction du 3^{ème} Projet Pluriannuel de Service (PDS) a été menée collectivement au sein de la Commission Médico-Technique (CMT) en s'appuyant sur les travaux des commissions pluridisciplinaires et les projets en cours.**

Le nouveau PDS s'inscrit dans le cadre réglementaire en adéquation avec les objectifs du plan santé travail 4. Il s'attache à la prévention de certains risques majeurs et émergents, au maintien dans l'emploi des salariés et à la veille sanitaire notamment liés aux nouveaux modes d'organisation du travail. Il est tourné vers une approche partagée santé travail/santé publique.

Ancré dans la réalité de terrain, ce PDS 3 maintient une activité clinique adaptée et renforce les actions de conseils des entreprises adhérentes en matière de prévention des risques professionnels. Il vise à répondre à l'enjeu de visibilité/lisibilité et à rendre compte de nos actions.

Depuis 2023 et pour les 4 prochaines années, tous les métiers du GIMS s'engagent dans ce 3^{ème} PDS pour mieux répondre aux besoins en prévention et aux besoins en santé, des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Dr Anne Landi
Directrice Médico-Technique



Notre ambition

Porter les grands enjeux de la prévention et de la santé au travail d'aujourd'hui et de demain.

Avec un nouveau logiciel métier très performant et évolutif : **PADOA**, la modernisation et le renouvellement des locaux professionnels, la politique de formation au bénéfice des médecins et de leurs collaborateurs, le GIMS mène une politique de modernisation continue.

Une volonté d'anticipation qui entend se mettre au service de ses collaborateurs, au quotidien, avec la finalité de pouvoir se donner les moyens de son ambition.



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION 2023

Quatre ans !

Voilà quatre ans qu'ensemble nous avons relevé le pari de moderniser opérationnellement notre honorable maison, vieille de 75 ans, afin de faire du GIMS une référence de notre métier. Nous avons un problème de recrutement, nous avons désormais un problème de place.

Je tiens en premier lieu à remercier les médecins avec l'ensemble des équipes pluridisciplinaires, les secrétaires médicales, les équipes supports, le CODIR et le CA pour leur confiance et leur engagement au quotidien.

Après trois ans de développement et de croissance accélérée, le temps est venu de faire une pause...ou presque ! Cette pause passera par une phase d'**ÉQUILIBRE**.

Mon souhait et mon engagement est qu'en toute chose et tout lieu, l'équilibre soit de mise, dans nos projets professionnels afin de préserver nos vies privées.

Équilibre vie privée, vie professionnelle, vie sociale.

Mettons en œuvre les principes de la QVCT !

Qualité de service, satisfaction des bénéficiaires et mise en place d'indicateurs de mesures seront désormais indissociables pour notre amélioration continue.

Utilité de nos données mise au service des acteurs économiques et politiques grâce à un Observatoire de la santé régionale.

Initiatives encouragées par des idées nouvelles provenant de l'expression des besoins « terrain » comme de l'expérience capitalisée de nos équipes.

Le respect des lois, le déploiement du projet de service et une organisation certifiable seront notre colonne vertébrale.

Information sous toutes ses formes et déploiement d'un service multimédia

Bienveillance entre nous dès l'accueil des nouveaux, mais aussi auprès de nos bénéficiaires comme de nos prestataires.

Renouveler nos centres et continuer notre politique d'amélioration du maillage territorial.

Étendre le système de management de la qualité vers la santé et la sécurité au travail des collaborateurs et mettre en place un outil décentralisé de gestion des achats.

Par ce nouveau projet je vous invite une nouvelle fois à vous engager avec moi dans cette belle aventure humaine qu'est le GIMS pour que chacun d'entre vous puisse exprimer toute la richesse de ses talents afin que notre vie professionnelle nous apporte toute la satisfaction possible, en équilibre avec nos vies privées.



Humberto Miranda, le 17 janvier 2023

Nos atouts

- 252** collaborateurs
- 58** équipes pluridisciplinaires
- 18 000** entreprises adhérentes
- 180 000** salariés surveillés
- 4** secteurs médicaux
- 12** centres médicaux
- 1^{er}** SPSTI des Bouches-du-Rhône
- 1** plateau médico-technique
- 12** centres médicaux répartis sur les Bouches-du-Rhône
- 1** conseil d'administration
- 1** commission de contrôle
- Commissions pluridisciplinaires
- Variété des profils de nos adhérents
- Offre socle, offres complémentaires, offre spécifique



"Notre mission doit être d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail car notre volonté est que chaque travailleur puisse donner le meilleur de lui-même pour son propre développement et celui de l'entreprise."

Humberto Miranda
Directeur du GIMS

Le plateau médico-technique est organisé autour du médecin du travail qui anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire.

*Au GIMS,
58 équipes
pluridisciplinaires
au service
de nos adhérents.*

Médecin spécialiste

Assistant social

Ergonome

Psychologue

Infirmier

Epidémiologiste

Secrétaire médical

Ingénieur

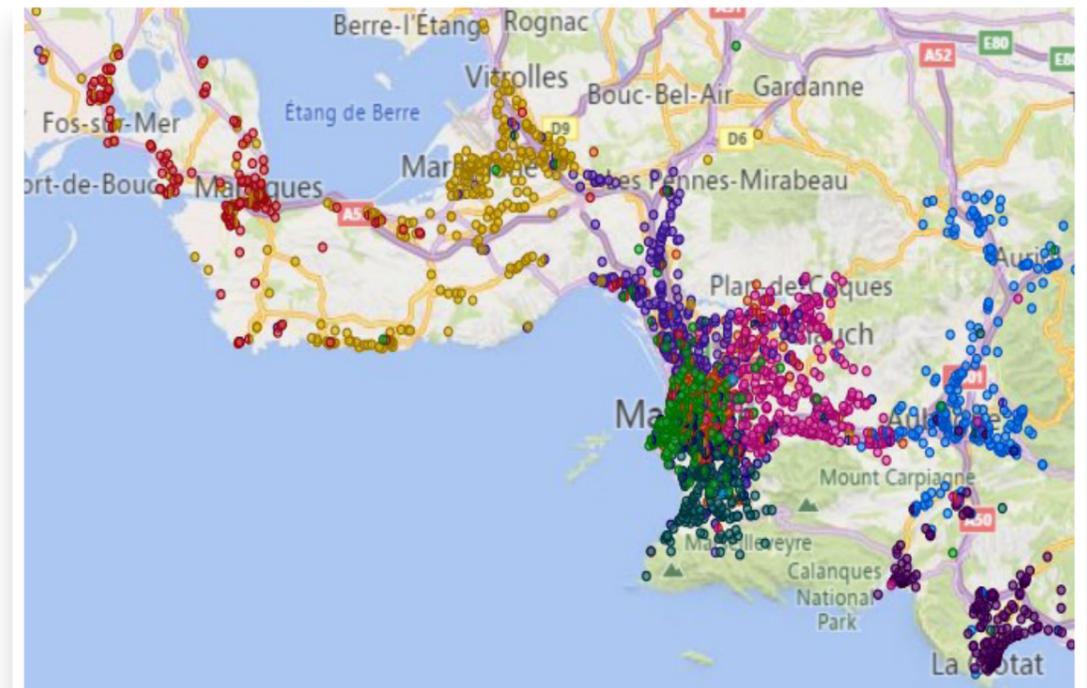
Formateur

Technicien

Conseiller en prévention



Un ancrage territorial au plus près de nos adhérents avec 12 centres médicaux répartis sur les Bouches-du-Rhône



Un conseil d'administration impliqué et efficace

Composé de : 50% de représentants des salariés d'entreprises adhérentes désignés par les syndicats, 50% de représentants patronaux adhérents du GIMS élus par l'assemblée générale.

Avec la réforme du 2 août 2021, les partenaires sociaux sont plus que jamais engagés dans le pilotage du système de santé au travail, avec notamment des conseils d'administration désormais composés par des personnes désignées par les organisations représentatives d'employeurs et de salariés, tout en étant issues des entreprises adhérentes.

Une commission de contrôle composée pour :

1/3 de représentants patronaux et 2/3 de représentants syndicaux (salariés d'entreprises adhérentes).

Des commissions pluridisciplinaires et des groupes de travail au service de l'amélioration continue

3e projet pluriannuel de service 2023-2027

Le GIMS a produit son 3e projet pluriannuel de service 2023-2027. Il a été construit au sein de la commission médico-technique, qui s'est appuyée pour cela sur les travaux des commissions pluridisciplinaires et des groupes de travail.

COMMISSION RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (2011)

Référent : Dr BELLEZZA
Dr GUERROUMI, Dr HERAT-HEUZE, C. CYPOWYJ, E. RABILLARD, O. VASSEUR, D. ROTOLO

COMMISSION RISQUE CHIMIQUE (2011)

Référent : Dr BESSEREAU
L. MANCER, N. LHUILLIER, F. DENIZOT, Dr BAROTTO

COMMISSION PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (2012)

Référent : Dr DOUSSELIN / Dr PADOVANI
Dr JOSEPH, L. LABAT, A. LHOTTE, M. TRIGLIA, O. VASSEUR et S. DUONG

COMMISSION INFORMATIQUE PADOA

Référent : Dr LANDI
H. MIRANDA, M. DEJEUFOSSE, C. GLASER, N. BEUZERON, A. MAURIN, Dr SOURDET, V. DAVIN, M. REGARD, G. BELLAGAMBA, M. PAYET, R. IMBERNON, S. ROSIN, C. CYPOWYJ

COMMISSION SOINS PRIVÉS (2012)

Référent : Dr MARCHETTI
Dr BELLEZZA, Dr BADETTI, Dr HALIMI, Dr AZOULAY, A-C. MONDANGE, L. DESPLAT

GIEG

Référent: E. RABILLARD
Dr BELLEZZA, Dr GIONTA, Dr HERAT-HEUZE, Dr BONSEMBIANTE, Dr LANDI, C. CYPOWYJ, O. VASSEUR, D. ROTOLO, S. DUONG

VEILLE DOCUMENTAIRE

Dr HERAT-HEUZE

GROUPE SPORT ET TRAVAIL

Dr REGGIO VIALA
S. CANDIA, C. DORNIER, Dr VIGOUROUX, Dr EGLIN, N. LEONCEL, C. INVERNON

La variété des profils de nos adhérents :

Commerces : 25%

Hébergement et restauration : 11%

Activités spécialisées, scientifiques et techniques : 11%

Santé humaine et action sociale : 10%

Activités de services administratifs et de soutien : 9%

Autres activités de services : 7%

Industrie manufacturière : 5%

Activités financières et d'assurance : 4%

Transports et entreposage : 3%

Autres : 15%



Muriel Dejeufosse
Responsable du Service Adhérents

« La croissance des effectifs suivis (salariés intérimaires compris) par la totalité des équipes médicales du GIMS pour 2023 est de + 4%.

Celle-ci dépend à la fois des nouveaux adhérents et des marchés remportés par le GIMS.

En 2023 : 1 865 adhésions pour 21 191 salariés (intérimaires compris).

Avec PADOA, l'adhésion en ligne est facilitante et intuitive. Les employeurs sont guidés tout au long du parcours.

En 2023, le GIMS a absorbé le Service de Santé du Travail Inter Bancaire (SSTIB).

L'arrivée des établissements du secteur bancaire a renforcé cet accroissement avec la création de 111 comptes et l'intégration des 5 067 salariés dont le suivi était précédemment assuré par le SSTIB. »

Une offre qui répond aux obligations réglementaires et aux enjeux d'évolution de la santé au travail.

OFFRE SOCLE

 <p>PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</p>	 <p>SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS</p>	 <p>MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • FICHE D'ENTREPRISE • • DUERP • • ACTIONS EN ENTREPRISE • • PRÉVENTION DU STRESS POST TRAUMATIQUE • • PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DES SALARIÉS • • ACQUISITION DES BASES DE LA RÉGLEMENTATION ET DES MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES • 	<ul style="list-style-type: none"> • VISITES INDIVIDUELLES • • EXAMENS COMPLÉMENTAIRES EN INTERNE ET EN EXTERNE SUR PRESCRIPTION MÉDICALE • • ENGAGEMENT DU SPST • 	<ul style="list-style-type: none"> • ACTIONS INDIVIDUELLES • • ACTIONS COLLECTIVES • • CELLULE MAINTIEN DANS L'EMPLOI •



OFFRE SOCLE

Pour qui

Pour les salariés et leurs employeurs qui adhèrent au GIMS.

Contexte

Chaque Service Prévention Santé Travail fournit à ses entreprises adhérentes et à leurs salariés un ensemble socle de services qui doit couvrir l'intégralité des missions prévues à l'article L4622-2.

Contenu

L'offre socle de service comprend :

• Suivi individuel de la santé des salariés et du chef d'entreprise :

Il est adapté tout au long de l'activité professionnelle. Les employeurs et les salariés reçoivent des conseils en prévention primaire, une information sur les risques auxquels ils sont exposés et sur les visites de fin de carrière et de fin d'exposition.

• Actions pour la prévention des risques professionnels :

Fiche d'entreprise, actions en entreprise, accompagnement et conseil à la rédaction du DUERP, prévention du stress post traumatique, actions de prévention primaire, participation aux réunions des instances représentatives...

• Prévention, actions individuelles, collectives :

Pour anticiper et accompagner les salariés et les chefs d'entreprise susceptibles de sortir de l'emploi, une cellule pour la **Prévention de la Désinsertion Professionnelle** a été mise en place : cme@gims13.com

OFFRES COMPLÉMENTAIRES

Pour qui

Pour les chefs d'entreprise adhérents au GIMS au bénéfice de leurs salariés.

Contexte

Il s'agit de proposer à nos adhérents des prestations facultatives allant au-delà de l'ensemble socle de service pour renforcer les dispositifs de prévention.

Contenu

Aujourd'hui le GIMS vous propose :

- **Diagnostic TMS dans le cadre d'une subvention CARSAT.**
- **Webinaire de sensibilisation au risque bruit.**

Cette offre est évolutive et sera adaptée aux besoins des entreprises notamment pour les PME-TPE manquant de ressources internes.

OFFRE SPÉCIFIQUE

Travailleurs indépendants

Pour qui

Pour tous les travailleurs indépendants et spécialement s'ils n'ont aucun salarié.

Contexte

Cette offre recouvre un programme global et innovant conçu spécialement pour les indépendants.

Nos équipes de spécialistes, coordonnées par le médecin du travail s'engagent à vos côtés dans chaque action.

Contenu

L'offre spécifique comprend :

• Innovation avec un Laboratoire High-Tech d'expertise et de performance :

Des tests de capacités physiques.
Endurance, force de gainage, équilibre...

• Un programme d'entraînement personnalisé avec une application connectée.

Séances courtes de sport avec ou sans appareils et suivi de votre évolution.

• Accompagnement en prévention santé travail de toute l'entreprise.

• Suivi médical individuel :

Sensibilisation à la prévention de vos risques professionnels.

Conseils et actions pour lutter contre vos risques professionnels.

• Conseils sur les dispositifs sociaux spécifiques aux travailleurs indépendants.

L'offre spécifique réservée aux travailleurs indépendants

Tous les travailleurs non-salariés peuvent bénéficier de l'expertise des équipes pluridisciplinaires du SPSTI. Et ce, à la fois pour préserver leur santé physique et mentale, être conseillés pour leur maintien dans l'emploi et bénéficier d'actions en milieu de travail.

L'offre spécifique comprend :

- **Une innovation avec le nouveau Laboratoire high-tech HumanCaire de mesures physiques**, permettant de tester en direct les capacités des travailleurs indépendants. Avec un bilan fonctionnel, physique, composition corporelle, réalisé à travers 8 tests sous l'autorité d'un professionnel de la santé au travail spécialement formé. L'objectif est de prévenir en priorité les risques de troubles musculosquelettiques et les risques liés à la sédentarité dans le cadre d'une activité physique médicalement suivie. Les travailleurs indépendants repartent ainsi de leurs tests avec un bilan de santé individualisé complet et des conseils. Une application connectée leur propose ensuite, en fonction de leurs résultats, un programme d'entraînement personnalisé sur une durée de trois mois, composé de séances courtes de sport avec ou sans appareils. L'application mobile permet de suivre leur évolution. Un bilan est effectué 3 à 6 mois plus tard avec le responsable du laboratoire.

La nouvelle offre spécifique aux indépendants, c'est encore :

- **Un suivi médical individuel**
Confié à des médecins dédiés aux travailleurs indépendants, comprenant chaque année deux visites médicales espacées de 3 à 6 mois et des examens complémentaires.
- **Des actions sur le milieu du travail**
En fonction des besoins du poste et des conditions de travail du travailleur non salarié.
- **Une demi-journée de sensibilisation**
À la prévention et aux risques professionnels.
- **Des conseils sur les dispositifs sociaux spécifiques aux travailleurs indépendants**
Prodigés par un assistant de service social spécialiste du maintien en emploi.





TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL POUR TOUS





Expertise

Suivi médical individuel
Etude de poste et des conditions de travail. Sensibilisation à l'épuisement professionnel, à la nutrition, au risque routier...

Innovation

HumanCaire, nouveau laboratoire High-Tech
Tests d'endurance, force de gainage, équilibre... Programme d'accompagnement personnalisé via une application connectée.

Accompagnement

Médical, social, psychologique...
Identification des besoins et suivi d'évolution. Conseils et actions en milieu de travail. Conseils sur les dispositifs sociaux. Actions pour le maintien dans l'emploi.



ADHÉSIONS EN LIGNE

Nos actions

L'organisation du GIMS est mise en place autour des équipes. Les médecins du travail animent et coordonnent l'équipe pluridisciplinaire et les actions de leurs collaborateurs. Depuis 2021, la sectorisation des intervenants des pôles (psychologue, social, technique, formation) est opérationnelle ; ils interviennent à la demande des médecins, auprès des salariés en individuel ou sur les conditions de travail.



"Les Actions en Milieu de Travail (AMT) réalisées sont en augmentation croissante, en réponse aux besoins des équipes médicales pour les adhérents suivis notamment en métrologie, en risque chimique et en ergonomie."

Anne Landi
Directrice Médico-Technique

Bilan suivi individuel de la santé 2023

Examens médicaux d'aptitude (médecin du travail, collaborateur médecin)

Visites médicales	dont intérimaires vus
62 649 ↗	5083
55 730	5146

Visites d'information et de prévention (médecin du travail, collaborateur médecin, interne en médecin du travail, infirmière en santé au travail)

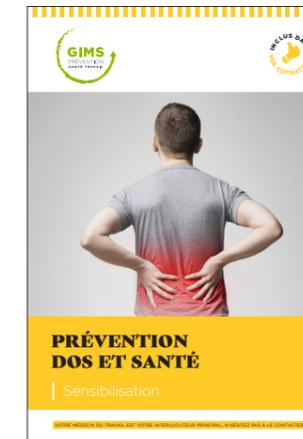
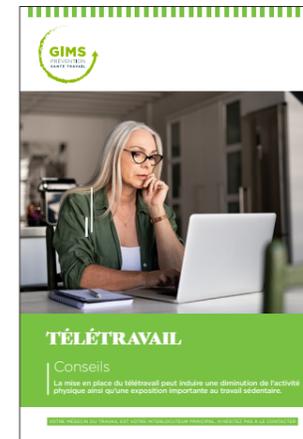
Visites infirmiers
26 565 ↗
19 568

Entretiens avec une psychologue du travail

Entretiens réalisés
754 ↗
635

Prestations de service social

Bilans sociaux réalisés
998 ↗
940



Les Actions en Milieu de Travail (AMT)

Ces actions sont réalisées par plusieurs types d'intervenants de l'équipe pluridisciplinaire.

Ainsi, les **IDEST** ont réalisé **795 AMT** en 2023 dont **344** fiches entreprises, **295** études de poste et **64** informations collectives.

Les **conseillers en prévention** ont, quant à eux, réalisés **2803 AMT** réparties de la façon suivante pour les actions les plus significatives environ **65 %** en fiches entreprises, **25 %** en études de poste et **5 %** en informations collectives.

Les **préventeurs** ont effectué **870 interventions** axées sur les mesures risques chimiques, ergonomiques et météorologiques, soit **+ 21 %** par rapport à 2022.

Quant aux **psychologues**, ils ont réalisé **284 AMT** au sein de **189** entreprises décomposées de la façon suivante en ne prenant que les types significatifs : **55 %** en actions, **22 %** en sensibilisation et 5 % en actions menées au sein du GIEG.

Les **adhérents** ont également pu bénéficier de **sessions de sensibilisation** réalisées par le pôle de formation sur des thématiques telles que : Dos et Santé (DS), Travail sur Ecran (TSE), démonstration à l'utilisation du Défibrillateur Automatique Externe (DAE), Prévention aux risques professionnels (PRP).

En tout : **217** sessions de sensibilisation réalisées pour un total de **1261** salariés informés.

Nos évolutions

Toutes nos actions ont nécessité un accompagnement à la fois en termes de moyens humains et de moyens matériels.

A ce titre, en 2023, les équipes pluridisciplinaires ont été renforcées.

La direction des ressources humaines du GIMS s'est chargée d'accompagner le plan de développement en augmentant le temps de travail disponible des médecins passant de 44 ETP à 48 ETP (soit +9%), en embauchant 5 conseillers en prévention, 8 infirmiers, 6 secrétaires médicales, 3 hôtes d'accueil, 2 ingénieurs et 3 ergonomes.

En parallèle, la politique RH de fidélisation des salariés en poste a été poursuivie.



" En 2023, nous avons dépassé le seuil des 250 salariés au service de nos adhérents.

Lors des négociations annuelles obligatoires, un accord d'augmentation des revenus des salariés a été signé avec les partenaires sociaux. La grille de rémunération des médecins a également été revue afin de rester attractif. Enfin, la démarche QVCT s'est poursuivie au sein du GIMS suite à l'enquête de l'ANACT en 2022."

Jean-Thomas Furno
Directeur des Ressources Humaines

Rénovation et nouvelles implantations

Une véritable stratégie de rénovation et d'augmentation des implantations est régulièrement pensée par la direction qui s'appuie sur une équipe interne en charge de mettre en œuvre ces projets.



Mireille Andlauer
Cheffe de cabinet
et responsable des moyens généraux

« Pour accompagner la croissance du GIMS, nous devons constamment adapter et entretenir nos locaux.

En 2023, nous avons déménagé le centre de La Ciotat dans des locaux plus grands et mieux situés au sein de la zone Athélia IV, ouvert un nouveau centre dans le 6^{ème} arrondissement de Marseille (rue de Corinthe), réaménagé le centre de Castellane.

En mars 2023, le GIMS a également déplacé son centre de République et son siège historique vers le 18 rue de la République à Marseille dans des locaux totalement rénovés. Ces travaux permettent à la fois de répondre au besoin de suivi des nouveaux adhérents et aux exigences de notre tutelle quant à la composition des équipes pluridisciplinaires (12 équipes complètes ont ainsi été créées). Ces travaux sont réalisés, soit par des entreprises extérieures, soit par nos propres équipes, en interne.

Sur cette année 2023, les services des moyens généraux ont répondu à plus de 1500 demandes d'intervention de toute sorte (allant de l'ampoule à l'inondation, en passant par des problématiques informatiques ou d'aménagement de locaux).

En octobre 2023, le Service de Santé au Travail Inter Banques a choisi le GIMS !



La fusion-absorption du SSTIB par le GIMS a été présentée par son Directeur Général, Humberto Miranda, et entérinée le 19 octobre 2023 par un Conseil d'Administration exceptionnel présidé par M. Gérard Mongereau. Le GIMS devient ainsi le principal partenaire des métiers de la banque et des assurances sur notre territoire. Créé à l'initiative de la profession bancaire pour assurer un suivi spécifique de ses salariés en prévention santé travail adapté à ce secteur d'activités, le SSTIB-Marseille a aujourd'hui choisi de les confier au GIMS, premier service de Prévention Santé Travail dans les Bouches du Rhône.

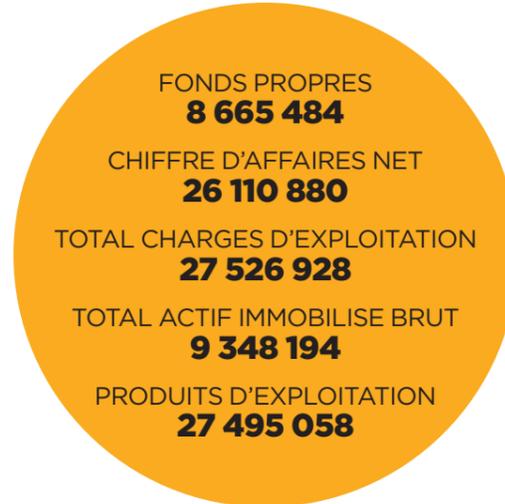
Une nouvelle année de croissance

Grâce à cette action mais également à l'augmentation de son nombre d'adhérents, le GIMS a connu une nouvelle année de croissance.



« Pour l'année 2023, les fonds propres ont augmenté d'environ 23 %, passant de 7 043 844 € à 8 665 484 €, indiquant une solidité financière accrue. Le chiffre d'affaires net a connu une hausse d'environ 13 %, reflétant une augmentation du volume des cotisations. Le total des actifs immobilisés bruts a légèrement diminué de 0,3 % dû à une mise à jour de nos immobilisations. Enfin, les produits d'exploitation ont augmenté d'environ 13 %, suggérant une efficacité opérationnelle améliorée. En résumé, l'association montre des signes de croissance et d'amélioration financière, malgré une légère augmentation des charges d'exploitation, cette stabilité permet au GIMS de continuer à se projeter plus avant. »

Alban Maurin
Responsable financier



Un outil métier performant

Le GIMS s'appuie également sur un outil métier performant, PADOA, et complète ses avancées en matière d'exploitation de la donnée avec une équipe d'épidémiologistes menée par Gauthier Bellagamba.



Gauthier Bellagamba
Epidémiologiste

En 2023, l'équipe épidémiologie et data science, a mis en production une série de tableaux de bord statistiques dédiés au pilotage des activités du service.

Ces tableaux de bord ont notamment aidé les équipes à optimiser le remplissage des vacations (+10% de convocations/vacations en un an), à piloter le retard des propositions de visite (-7pts en un an) et à identifier les adhérents nécessitant la réalisation à moyen terme d'une action en milieu de travail (40% des adhérents).

Cette année a également été marquée par l'aboutissement d'un travail de recherche particulièrement éclairant pour la discipline. Il s'agit de la première méthode clinique scientifiquement validée permettant d'évaluer le risque de désinsertion professionnelle pour tous les salariés. Les résultats mettent notamment en évidence la capacité de la méthode à identifier très précocement les salariés à risque élevé de désinsertion (1/3 des salariés identifiés à risque élevé ne l'était pas lors de l'application d'une autre méthode).

L'année 2023 s'est conclue par la construction d'une plateforme applicative unique dédiée au traitement des données en santé au travail. Cette plateforme va notamment permettre de renforcer le respect des logiques métiers dans le traitement des données, d'unifier et d'automatiser les éditions des rapports ainsi que d'ouvrir le chantier vers le traitement des données médicales et d'expertise.

Prévenir concrètement les risques professionnels

L'un des axes fort du GIMS est sa volonté à mettre en place des actions visant à aider les adhérents à prévenir concrètement les risques professionnels notamment dans les TPE :

Cela se traduit par une progression des propositions de RDV aux adhérents puisqu'en 2023, 49 RDV ont été proposés qui se décomposent en **21 ateliers document unique, 21 RDV de la prévention, 5 webinaires et 2 ateliers référent COVID** qui ont, en tout, réunis **299 participants** venant de **231 entreprises**.

Tout au long de l'année, le GIMS a effectué des RDV de la prévention destinés à sensibiliser les dirigeants et leurs salariés aux risques auxquels ils sont exposés dans le cadre de leur travail.

Il s'agit de rencontres trimestrielles sur les secteurs géographiques couverts par le GIMS qui sont animées par un médecin et un préventeur.

Thèmes des informations = Actions de prévention prioritaires :

- Les TMS, 1^{ère} cause de maladie professionnelle
- Les RPS, nous sommes tous concernés
- Le risque chimique, attention danger
- Le risque routier, 1^{ère} cause de mortalité
- Travail sur Écran
- Le Maintien dans l'emploi
- L'entreprise face aux addictions



Dr Anne Landi
Directrice Médico-Technique



Virginie Bardalou
Assistante de Direction Médico-Technique



Mélina Giusti
Assistante de Direction Médico-Technique



Journées de restitutions des actions CPOM

Cela se manifeste aussi par la mise en place de journées de restitutions des actions CPOM « prévention des Troubles Musculosquelettiques » (TMS) aux adhérents crèches et boulangeries à la suite des visites effectuées en 2022.

Cette action de Prévention des TMS a été conduite en 2021 et 2022 chez les adhérents Crèches & Boulangeries de moins de 20 salariés, et dont la Fiche d'Entreprise n'était pas à jour.

114 boulangeries et 36 crèches ont été visitées entre 2021 et 2022.

Deux journées destinées aux adhérents ont été positionnées pour restituer les résultats avec une journée crèches le 5 juin 2023 et une journée boulangeries le 9 octobre 2023.

Au-delà de la restitution des mesures et des préconisations proposées, ces journées ont été l'occasion pour les adhérents de témoigner et d'échanger entre pairs, de pouvoir sensibiliser les interlocuteurs privilégiés de leurs secteurs et de bénéficier d'accompagnement à la mise à jour de leurs DUERP.



Testeur du module Maintien en Emploi de PADOA

Toujours pour aller plus loin, dans le cadre du déploiement de la stratégie globale d'intervention définie dans le Projet Pluriannuel de Service 3 et pour répondre à l'un de ses axes qui est la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, le GIMS a accepté d'être bêta testeur pour le module de maintien dans l'emploi de PADOA.

Sous l'égide de la Commission Médico-Technique (CMT), un projet de Cellule de Maintien dans l'Emploi (CME) a été construit et testé durant 6 mois en 2023. L'organisation et la mise en place des collaborateurs se sont effectuées en fin d'année et le calendrier de démarrage a bien été tenu.

La CME est opérationnelle depuis janvier 2024 !

GIEG

Le GIMS se distingue aussi par le fait qu'il est doté d'un Groupe d'Intervention en cas d'Évènement Grave (GIEG).

Ce groupe créé en 2022, propose une intervention rapide et efficace d'une équipe constituée de psychologues et de médecins en cas d'évènement grave survenu en entreprise avec la prise en charge des adhérents et de leurs salariés touchés.

En 2023, **24 évènements graves** ont été accompagnés par le GIEG du GIMS. De plus, un nouvel appel à volontariat a été lancé pour élargir l'équipe et de nouveaux médecins seront intégrés en 2024.

Démarche d'amélioration continue

Fortement ancrée au sein du GIMS, la démarche d'amélioration continue poursuit son avancée.

C'est ainsi que 2023 a été une année d'évolution technologique avec la digitalisation de tous les dossiers médicaux.

94,5 % des dossiers actifs ont été dématérialisés, soit **126 210**.

Avec une démarche qualité renforcée

Depuis 16 ans, par la mise en place d'une démarche qualité, le GIMS a su installer une culture d'amélioration continue dans ses activités pour mieux répondre aux nouveaux défis en plaçant l'adhérent et le salarié au cœur de ses préoccupations.

Ces efforts reconnus par l'obtention du label AMEXIST par l'AFAQ-AFNOR en 2013, faisait ainsi du GIMS le premier SPSTI labellisé des Bouches-du-Rhône.

Depuis le GIMS travaille activement pour optimiser son organisation pour répondre aux exigences du référentiel de certification des SPSTI AFNOR-SPEC-2217 sur les fondements de l'ISO 9001.

Un séminaire de 2 jours sur le pilotage de processus a été suivi par tous les pilotes et copilotes de processus en septembre 2023.



Muriel Refard
Responsable qualité
Communication interne

En 2023, pour aller plus loin dans l'optimisation de ses pratiques et pour envisager sereinement l'avenir face aux évolutions des exigences de Santé au Travail, le GIMS s'est orienté vers une organisation ISO 9001 et la mise en place d'une stratégie favorable au développement durable.

Le lancement d'une démarche développement durable

Sensible aux impacts environnementaux, Humberto Miranda et Muriel Regard en tant que « Planet champion » ont suivi le programme du 13 jours de la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat) aux côtés de 63 entreprises de la région PACA.

Ce parcours a permis de mener une réflexion sur le modèle d'affaire du GIMS afin de contribuer à l'accélération de la transition sur le territoire couvert.

Ainsi le CAP 2023 est « Faire du GIMS un acteur écoresponsable et contributif reconnu dans l'amélioration des conditions de vie au travail et la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs, des futurs actifs dans l'écosystème de la santé au travail.

C'est pourquoi, au-delà de l'écoresponsabilité, le GIMS fait le choix de s'ouvrir à toutes les composantes de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique).

Pour s'aider dans cette démarche et afin de définir des objectifs ambitieux à visée régénérative, le GIMS a signé un contrat avec un collectif de consultants afin de préparer l'année 2024 avec un COPIL RSE et des ambassadeurs internes.

Par ailleurs, le GIMS a participé à la remise des prix de la 19ème édition des trophées de la RSE en décembre 2023.

La communication digitale, élément clé de notre stratégie pour toucher le plus grand nombre.



Muriel Fanara
Chargée de projets numériques

En 2023, sous l'impulsion de notre direction et grâce à l'implication grandissante de nos équipes que nous remercions chaleureusement, nous avons renforcé notre stratégie de communication digitale en diversifiant nos canaux de communication pour consolider notre présence et notre impact.

Un objectif: Développer la culture de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail, relever les défis de demain au profit de tous les acteurs de l'entreprise.



Les bénéfices attendus et obtenus ont été multiples

- Une **accessibilité à l'information en temps réel** accrue et facilitée pour sensibiliser, informer et accompagner nos publics cibles,
- L'**essor de l'éducation** et de la **sensibilisation** aux grands enjeux de la santé au travail,
- La **création d'une communauté** qui s'engage et interagit à nos côtés contribuant ainsi à la promotion de nos messages de prévention,
- La **modernisation de notre image** pour démontrer que le GIMS est un Service dynamique et tourné vers l'avenir.

Les grandes réalisations 2023

- La **refonte de notre site internet qui compte entre 4000 et 5000 visiteurs uniques chaque mois** : son **design engageant**, sa **navigation simplifiée** offrent une **information exhaustive et actualisée**, prenant en compte les changements liés à la réforme de la santé au travail d'août 2021. Les **ressources** pour **prévenir** et **réduire** les **risques professionnels**, ainsi que **l'agenda des ateliers didactiques**, en font un outil précieux pour les salariés, les chefs d'entreprise, les indépendants, les jeunes futurs actifs, les futurs retraités, et les personnes vulnérables ou en situation de handicap.
- La **création d'une chaîne YouTube regroupant déjà près de 25 vidéos comptant 2665 vues** : pour proposer des **contenus** informatifs et attractifs par la **production de vidéos** et plus particulièrement d'une série **humoristique sur la prévention** et la santé au travail portée par notre couple de comédiens en lien avec l'équipe médico-technique, touchant ainsi un public plus large et plus enclin à consommer ce type de format et donner la parole à **nos adhérents**, à nos équipes qui expliquent notre champ d'action, notre **expertise** et en révèlent les bénéfices.
- Le **succès grandissant de notre compte LinkedIn, notre réseau de prédilection** : plus de **1400 followers** nous suivent, et le flot de **nouveaux abonnés** ne cesse de s'accroître témoignant de la pertinence de notre approche.
- **Nos canaux de communication digitale en sus de notre site web, des emailings et de nos signatures mails** : facebook / twitter / linkedin / youtube / podcasts

Nos contributions

Le GIMS va encore plus loin
en s'engageant dans des événements
à résonance forte dans la cité.



*" Par la création du Prix GIMS SANTE TRAVAIL
nous voulons encourager les entreprises à aller au-delà
de leurs obligations légales car les salariés heureux
font les entreprises performantes ! "*

Humerto Miranda
Directeur Général du GIMS



Le GIMS à la rencontre de la jeunesse

Août 2023 - première participation au Delta Festival

En 2023, pour sa première au Delta Festival dans le cadre du **Monde des possibles**, au cœur du village santé, le GIMS est allé rencontrer les jeunes sur leur terrain.

Pendant 5 jours, sur le stand du GIMS, les festivaliers ont pu tester notre offre **HumanCaire** et ont été sensibilisés à la prévention des risques et au rôle des SPSTI qui les accompagneront tout au long de leur vie active, salarié ou indépendant.

Présents sur le stand GIMS, le Dr Anne Landi, Humberto Miranda et nos trois IPRP, Sébastien Candia, Frédéric Denizot et Christophe Dornier, accompagnés chaque jour de trois collaborateurs différents, ont fait passer des tests, pour conseiller et informer de très nombreux visiteurs.

Lancement du **Monde des possibles**, un concept qui rassemble des structures qui s'engagent pour la jeunesse. « *Aujourd'hui, nous voulons qu'elles se parlent entre elles en créant des projets communs.* » présente Matthieu Predal, co-fondateur du Delta Festival.

Invité à participer en 3mn à l'Agora Santé, notre Directeur Général, Humberto Miranda a présenté un projet en collaboration avec la Fondation GIMS pour prévenir les RPS chez les jeunes en intervenant dans les écoles. Soumis aux votes, ce projet a été retenu avec 100 % des voix et fait partie des 55 propositions réunies dans **Le Livre Blanc de la Jeunesse** destiné à « *éclairer et influencer les décideurs politiques de notre territoire et au niveau national...* ».

Le GIMS contre l'insécurité routière

Septembre 2023 - Le GIMS a participé à la semaine de lutte contre l'insécurité routière, en lien avec ATHELIA ENTREPRENDRE sur le territoire de La Ciotat

Le GIMS a tenu un stand de sensibilisation au risque routier coanimé par un formateur et un médecin du travail (Sabrina Rosin, formatrice a été accompagnée selon les jours de Dr Bialowons, Dr Botte, ou Dr Landi) lors des 3 journées organisées par Athélia Entreprendre sur la zone de La Ciotat.

Au menu : parcours avec lunettes de sensibilisation (fatigue crépusculaire, alcool, cannabis), test de remplissage d'un verre à domicile, sensibilisation aux pictogrammes présents sur les boîtes de médicaments, sensibilisation appuyée sur la plaquette conseil du GIMS « SPA et conduite ». Délivrances d'éthylotests.

Lors de ces stands 70 salariés ont été sensibilisés au risque routier.



Le GIMS participe à Octobre Rose

En octobre 2023, il a été invité à participer à l'édition « Octobre Rose 2023 » par la Direction de la Santé et de l'Inclusion de la ville de Marseille.

L'association CAIRE13 a convié le GIMS sur son stand afin que ses équipes médico-techniques (Dr Anne Landi, Sébastien Candia, ergonome et Christophe Dornier, formateur) diffusent les messages de prévention santé travail et plus particulièrement auprès des travailleuses indépendantes, puisque désormais les offres des Services Prévention Santé les concernent elles aussi.





Le GIMS participe aux Journées Santé Travail de PRESANSE

Octobre 2023 - Laura Desplat, IPRP a présenté un e-poster sur le thème de l'exposition aux cytostatiques dans les établissements de soins.

Ces travaux, menés avec le Docteur Emilie Marchetti et la commission Soins Privés, ont permis d'accompagner 86 établissements de soins concernés (hôpitaux, cliniques, EHPAD, vétérinaires). Le projet, intégré au PDS2, a permis d'identifier les établissements concernés, les salariés exposés, d'informer sur les dangers méconnus de ces médicaments, d'accompagner les adhérents dans l'amélioration des conditions de travail des salariés, de sensibiliser les salariés sur les dangers et les pratiques à adopter et d'aider les médecins du travail dans l'exercice du suivi individuel.



Le prix GIMS SANTÉ TRAVAIL

Novembre 2023 - Créé il y a 3 ans par le GIMS, ce prix est une récompense annuelle décernée à nos adhérents dans le cadre de l'évènement « Les trophées des entrepreneurs positifs » organisé par la CPME13 et la Région SUD.

Ce prix récompense les entreprises, sélectionnées par nos médecins, qui se distinguent par leur engagement en matière de prévention des risques et de bien-être au travail allant au-delà des exigences législatives.

Lors de la grande finale CPME SUD qui s'est déroulée le 16 novembre 2023 nous avons eu le plaisir de récompenser 2 entreprises :

L'agence intérimaire Randstad BTP, sélectionnée par le Dr Pierre Le Huu et son équipe - Orlane Vasseur, psychologue et Cyril Senia, technicien en hygiène et sécurité - représentée par Winston Garnier, responsable d'agence et sa collaboratrice Isabelle Peluso.

La crèche du Château, sélectionnée par le Dr Wafa Braham-Chaouch et son équipe - Elise Rabillard, psychologue, Florence Balez, secrétaire médicale, Delphine Plouvier, infirmière en santé au travail et Cyril Senia, technicien en hygiène et sécurité - représentée par Natty Haulet, sa directrice adjointe.

Le prix GIMS Santé Travail créé pour encourager et diffuser les bonnes pratiques au travail trouve tout son sens auprès de ces 2 deux adhérents. Par leur démarche en prévention santé, ils sont aujourd'hui des exemples pour les agences d'intérim Randstad et les crèches de l'association Bout'de chou sur tout le territoire.



Le GIMS participe au Salon annuel entrepreneurs13

Décembre 2023 - Le GIMS, historiquement le service des TPE/PME/Artisans, a été une nouvelle fois l'un des acteurs principaux de la 6^{ème} édition du salon « Entrepreneur 13 », en adéquation avec le Plan Pluriannuel Santé 4 qui met la prévention et la santé au travail des chefs d'entreprise au cœur des grands enjeux de demain et renforce la place des SPSTI auprès des acteurs et réseaux ayant un rôle d'accompagnement.

Sur notre stand, Sébastien Candia, responsable de notre Laboratoire High Tech d'expertise et de performance **HumanCaire**, a testé et conseillé les chefs d'entreprise. Ces tests s'inscrivent dans un programme global et innovant qui comprend une prise en charge médico-technique, psychologique et sociale et qui se décline dans une offre spécifique spécialement pensée par nos équipes pour les travailleurs indépendants.



Tout au long de l'année, plusieurs collaborateurs du GIMS s'engagent pour des causes en participant à des évènements sportifs !

C'est ainsi qu'en 2023, 50 personnes ont couru, marché, nagé ou encore été équipier sur un voilier pour, en tout, plus de 1600 kms parcourus au bénéfice de CAIRE13 et de plusieurs autres associations !

Les 10 kms de Marseille 2023

10 coureurs se sont élancés pour inciter à la réduction du Co2 !

La Marseillaise des femmes 2023

Une belle mobilisation avec 20 coureurs et marcheurs au profit du GEFLUC « **Les entreprises contre le cancer** » pour cet évènement organisé au sein de la cité phocéenne et qui prend de plus en plus d'ampleur chaque année !

La Nocturne de Marseille 2023

9 participants pour soutenir des associations régionales d'aveugles et de malvoyants !

Le défi Monte Cristo 2023

Cet évènement mythique est la première course de nage en eau libre européenne ! 3 participants se sont engagés au profit de CAIRE13.

Régate Guérir en mer 2023

Il s'agit de la 3^{ème} participation du GIMS à bord d'un voilier aux couleurs du GIMS et de CAIRE13 avec 22 collaborateurs engagés sur 2 jours pour cette régate co-organisée avec la Société Nautique.

Cet évènement a été mis en place par des professionnels de santé pour des professionnels de santé en proposant la voile comme une thérapie pour contribuer à la prévention du burn-out.

Carro - Carry 2023

7 participants pour environ 100 kms parcourus au profit de CAIRE13 !

La Foulée Ressource 2023

17 collaborateurs ont couru ou marché au profit du Centre Ressource qui accompagne les malades atteints d'un cancer et leurs proches.

Marseille - Cassis 2023

Course mythique de 20 kms qui s'étend de la rade de Marseille à la baie de Cassis en traversant le massif du Parc national des Calanques !

30 personnes étaient sur la ligne de départ cette année et ils ont couru pour l'association de lutte contre les maladies rares « Syndrome PACS1 Schuurs-Hoeijmakers ».

La course Algernon 2023

Il s'agit du plus grand évènement national accueillant des sportifs valides et handicapés engagés dans une même épreuve sans distinction aucune entre les participants. Plus qu'une simple course, il s'agit d'un appel à la mixité et à la tolérance sur laquelle 11 collaborateurs se sont investis !

Le trail de l'Orange Vélodrome 2023

10 participants pour environ 100 kms parcourus au profit de CAIRE13 !

Le GIMS soutient des opérations caritatives

Un bel exemple avec le ROWING FOR PEACE - « Marseille - Beyrouth à la rame »

Le GIMS a sponsorisé Ara Khatchadourian. Ce sportif de l'extrême a relevé le défi d'effectuer un Marseille - Beyrouth à la rame pour promouvoir la paix dans le monde, la tolérance et l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap mental.



Dr Anne Landi
Directrice Médico-Technique



« Au-delà de la dimension caritative, la participation à ces évènements contribue à la lutte contre la sédentarité et à la cohésion d'équipe, deux actions fondamentales pour le GIMS ! »

Nos engagements sociétaux

Le GIMS, avec l'appui de sa Fondation éponyme est au centre de la constellation.

" Ouvrons nos cœurs et libérons nos esprits pour de nouveaux projets chargés d'humanité. "

Gilbert Derderian
Président de la Fondation GIMS



" Pérenniser et proposer des dispositifs d'accompagnement innovants aux solutions pratiques pour les travailleurs non-salariés, les jeunes futurs actifs et les nouveaux retraités, afin de prévenir et lutter contre les risques psychosociaux et favoriser l'employabilité des personnes « empêchées. "

Gilbert Derderian
Président de la Fondation GIMS



Gilbert Derderian

Président de la Fondation GIMS

2023, la refondation !

Consolider nos fondamentaux pour une philanthropie en phase avec son temps.

Toutes nos actions et nos projets-actions ont vocation à évoluer, se renforcer, se pérenniser pour fédérer, afin qu'ensemble nous améliorons nos pratiques et nos comportements au profit du monde du travail en perpétuelle évolution.

Le GIMS, avec l'appui de sa Fondation éponyme est au centre de la constellation : « Ouvrons nos cœurs et libérons nos esprits pour de nouveaux projets chargés d'humanité ».

Une image qui fait sens pour notre Organisation philanthropique abritée par la Fondation de France. Un modèle du vivre ensemble pour un Service de Prévention et de Santé au Travail.

Comprendre et analyser les enjeux par une relation de confiance pérenne à l'endroit de nos 18.000 adhérents.

Notre crédo, l'attractivité et la force de cohésion qui sont pour le GIMS 13 le résultat d'une équation où les variables sont toutes identifiées et à l'équilibre, un gage de transparence : CA + CODIR + CSE + COMEX Fondation = K confiance

A ce titre, sur les conseils de la Fondation de France, pour éviter toutes formes de dérives, la nouvelle convention qui régira l'ensemble des actions entre le GIMS 13, la Fondation GIMS et la Fondation de France, s'appuiera sur les recommandations du « Guide de l'Agence Française Anticorruption » en sa partie réservée à la prévention des conflits d'intérêts.

Une nouvelle présidence, un Comité Exécutif renouvelé pour une gouvernance partagée laquelle bannira toutes les formes de verticalité. Nos travaux se construiront à partir d'une approche globale de la prévention des risques, la santé au travail et l'employabilité des personnes empêchées. »

Accompagner les plus vulnérables dans leurs trajectoires professionnelles

C'est ainsi que nous avons réaffirmé lors de ce premier COMEX la complémentarité qui doit exister entre le GIMS et les actions de la Fondation GIMS au bénéfice de tous les acteurs du monde du travail dans les Bouches-du-Rhône. C'est en ce sens que nos actions induites par l'évolution de la santé au travail restent en parfaite adéquation avec la LOI du 2 août 2021, ses décrets d'application conformément à l'esprit rappelé dans le courrier du Secrétaire d'Etat chargé des retraites et de la santé au travail, Monsieur Laurent Pietraszewki.

Dès lors, la Fondation GIMS, abritée par la prestigieuse Fondation de France, conforte les réflexions qu'elle avait initiées bien avant la parution de ces textes afin d'anticiper et de prévenir les problèmes posés par l'évolution et les changements rapides du monde du travail.

Dès mars 2023, l'équipe des Conseillers qui composent le COMEX par 2 Collèges aux voix délibératives est renouvelée. Conseillers issus des secteurs publics et privés, spécialistes des sciences humaines et sociales, de la médecine, de l'art et de la culture, se rencontrent deux à trois fois par an. Leur priorité, pérenniser et proposer des dispositifs d'accompagnement innovants aux solutions pratiques pour les travailleurs non-salariés, les jeunes futurs actifs et les nouveaux retraités, afin de prévenir et lutter contre les risques psychosociaux et favoriser l'employabilité des personnes « empêchées ».

Il a également été décidé de constituer un 3e Collège à voix consultative représenté par des Invités permanents choisis pour leur engagement et leur expertise créant ainsi une équipe pluridisciplinaire élargie afin de mettre en commun leurs ressources et leurs partages d'expériences.

En 2023, le Comité Exécutif a voté unanimement le renouvellement du soutien aux Associations suivantes après avoir vérifié le respect des critères suivantes :

- Siège social sur le département des Bouches du Rhône
- Présenter des actions d'aides personnalisées et inclusives au financement validé et approuvé.
- L'association s'interdit d'utiliser le montant de la subvention pour son fonctionnement
- CAIRE13, association dédiée aux travailleurs non-salariés atteints de cancer et de maladies chroniques évolutives,
- FRAEME, association qui porte les ateliers d'art et prévention en Lycée d'Enseignement Professionnel « JEUNES PRODUCTEURS »
- TCAP 21, l'association consacrée à l'intégration sociale des jeunes adultes porteurs de la trisomie 21.

Le COMEX a relancé la réflexion pour « L'employabilité des personnes empêchées » en collaboration avec l'Université d'Aix Marseille (thème déjà abordé, avec en point d'orgue en 2021, le soutien de la Fondation GIMS à la Thèse de Manon Leroy, « Les adultes atteints du trouble du spectre de l'autisme en vue de favoriser leur autonomie, leur insertion professionnelle et leur maintien dans l'emploi ».)

Cette thèse nous autorise aujourd'hui d'ouvrir avec l'accord du COMEX, le chantier sur l'inclusion des jeunes adultes autistes formés et autonomes, en capacité d'intégrer le monde du travail.

Gilbert Derderian

Gilbert Derderian, Président Délégué du GIMS a été élu Président de la Fondation GIMS le 23 mars 2023.

Il est accompagné dans sa mission auprès de la Fondation de France par deux éminents délégués :

- Madame Odile Sigaud, Déléguée générale pour le suivi des projets et leur communication
- Monsieur Humberto Miranda, Délégué général au suivi et contrôle des finances.



Agir chez les jeunes

Agir sur les pratiques et les comportements au travail chez les jeunes de moins de 25 ans au travers d'ateliers d'art et de prévention en lycées d'enseignement professionnel.

« Ils cumulent les facteurs de précarité, ils sont plus accidentés, plus vulnérables... la question des jeunes et du travail dans toutes ses dimensions constitue un enjeu majeur car les conséquences peuvent être lourdes pour notre avenir.

Parce que la culture et la création sont les clefs pour susciter les changements de demain, la Fondation a imaginé un dispositif destiné aux jeunes futurs actifs et plus particulièrement aux élèves des Lycées d'Enseignement Professionnel de la région, des ateliers d'art contemporain intégrant la dimension prévention des risques au travail.



Odile Sigaud
Déléguée Générale Fondation GIMS



Ces ateliers « Jeunes producteurices », validés par l'académie d'Aix-Marseille, créés et financés par la Fondation, portés par l'association FRAEME, invitent les élèves à créer une œuvre collective avec la complicité d'un artiste tout en repérant les risques professionnels en lien avec leur futur métier grâce à l'intervention d'un ingénieur en prévention des risques professionnels du GIMS. Ils bénéficient également d'une initiation à l'art contemporain et d'une sortie culturelle.



Chaque année les œuvres d'Art sont présentées par les élèves à l'occasion d'un vernissage.

Un livret de restitution est édité et diffusé. A ce jour, plus de 600 élèves ont bénéficié de ces ateliers. L'exposition des travaux des élèves a eu lieu le 24 mai 2023.

Les ateliers 2022/2023

• CAP Coiffure

Lycée Professionnel LEAU à Marseille

Artiste : Clara BUFFEY

• BAC PRO Cuisine

• Classe de Première BAC PRO Service

Lycée Technique Hôtelier Jean-Paul PASSEDAT à Marseille

Artiste : GUFO

• Bac Pro Ouvrage métallique du Bâtiment

Lycée des métiers Charles Privat à Arles

Artiste : Lou JELENSKY

Intervenante pour le GIMS

Laura Desplat, Ingénieure Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



Chantal Morvan
Présidente de Caire13



« Le temps n'est plus à convaincre nos institutions de la nécessité absolue à prendre soin de la santé des dirigeants patrimoniaux et à les accompagner : engagées sur cette voie, elles le sont.

Il nous faut désormais convaincre ces mêmes dirigeants qu'ils ont le « Droit » d'être malades et le « Devoir » de le prévoir.

Leur santé est le premier capital immatériel de leur entreprise. Nous ne sommes pas des magiciens, si rien n'est prévu, peu de choses sont possibles. »

CAIRE 13

Accompagner les travailleurs indépendants malades.

L'Association CAIRE13 voit le jour en 2014 sous l'impulsion du directeur du GIMS en poste à ce moment-là, Didier Blancquaert, et de sa collaboratrice Odile Sigaud, et avec le soutien financier de la Fondation GIMS.

Premier dispositif de cette nature en France, régie par la Loi 1901, elle est voulue, dès sa création, indépendante et au service de tous les travailleurs non-salariés du territoire démunis face à la maladie, dirigeant(e)s patrimoniaux qu'elle accompagne gratuitement dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales tout en favorisant le maintien et le retour à l'emploi.

Depuis 10 ans maintenant, elle s'appuie sur son réseau de professionnels totalement bénévoles pour renforcer et dynamiser une société inclusive et est reconnue d'intérêt général.

En 2023, CAIRE13 a accompagné 194 personnes (dont 180 nouvelles demandes).

- 45 % des personnes sont des hommes et 55 % sont des femmes.
- L'âge moyen des personnes accompagnées en 2023 est de 49 ans.
- Le temps de suivi sur l'année 2023 est marqué par des interventions courtes, d'environ 3 mois pour plus de 50 % des demandes. Ce temps de suivi augmente lorsque les questions sont plus complexes et peut aller jusqu'à 6 mois notamment pour les questions liées au maintien en emploi ou à une évolution professionnelle ce qui a été le cas pour 20 % des personnes accompagnées.

L'action de CAIRE13 est reconnue unanimement aujourd'hui par l'ensemble des principaux acteurs sociaux économiques concernés avec lesquels elle a noué des relations privilégiées : la Région Sud, le Département, les villes, les Chambres de Commerce, les Chambres des métiers, les syndicats patronaux, les différents SPSTI, l'ANACT (Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de travail), l'URSSAF, la CARSAT, l'INCa (Institut National du Cancer), l'Agefiph, l'ARS et de nombreux partenaires privés.

Forte du soutien financier et logistique indéfectible du GIMS, partenaire historique, rejoint par d'autres intervenants tout aussi enthousiastes et bienveillants à soutenir ses actions, CAIRE13 mène depuis 3 ans des travaux - en partenariat avec l'ANACT - autour de la thématique de la conciliation du parcours de soins et du parcours professionnel, propose des actions de sensibilisation auprès des personnels soignants, intervient dans le parcours de formation des personnes en santé au travail à l'Université de Médecine d'Aix-Marseille et celui des médecins généralistes en collaborant avec l'ORS et DCRS ONCO PACA CORSE.



SIÈGE SOCIAL

18 RUE DE LA RÉPUBLIQUE 13001 MARSEILLE
TÉL : 04 91 14 32 14 - E.MAIL : INFO@GIMS13.COM
WWW.GIMS13.COM